



## Note d'orientation de la CEA

# La résilience face aux crises systémiques : les leçons de la pandémie de coronavirus en Tunisie

## Messages clefs

- L'économie mondiale est entrée dans une ère de grande incertitude, avec un risque accru de crises en cascade à l'avenir, résultant d'une combinaison d'événements climatiques, sanitaires et anthropiques aux conséquences socio-économiques potentiellement désastreuses<sup>1</sup>.
- L'économie tunisienne a été fortement affectée par la pandémie de coronavirus (COVID-19) et le pays est particulièrement vulnérable aux changements climatiques et à leurs conséquences économiques et sociales.
- Comme tous les pays d'Afrique du Nord, la Tunisie doit changer son modèle de développement en y intégrant la résilience face aux chocs futurs comme un pilier central et concevoir des politiques publiques fondées sur une approche systémique des risques futurs.
- Les mesures qu'il est recommandé de prendre pour renforcer la résilience de l'économie sont notamment les suivantes :

- Renforcer la capacité du système financier à mieux répondre aux besoins des entreprises, en particulier des micro- et petites entreprises ;
- Renforcer le développement des technologies numériques pour mieux les ancrer dans l'économie et tirer parti des gains de productivité ;
- Renforcer la capacité de l'État à mieux gérer les situations de défaillance du marché et la gouvernance publique. Cela signifie notamment que l'État agit comme le maillon central d'un réseau composé de différents acteurs (entreprises, associations de la société civile, centres de recherche, etc.) impliqués dans le financement et la production de services publics et dans la gestion des crises ;
- Repenser le développement sectoriel en alignant les politiques sur l'objectif de résilience face aux principaux risques, notamment ceux liés aux changements climatiques.

## 1. La nouvelle normalité : un monde de crises systémiques

L'année 2022 offre une illustration éclairante de la nature changeante des crises auxquelles le monde sera de plus en plus confronté. La crise économique actuelle, y compris la menace de stagflation, est elle-même le résultat de l'imbrication de plusieurs crises. Il y a d'abord eu la pandémie de COVID-19 qui, en quelques semaines, a paralysé l'économie mondiale<sup>2</sup>. En Tunisie, le produit

<sup>1</sup> Les conflits armés et la restriction ou l'arrêt des exportations, comme cela a été observé dans certains pays lors de la crise en Ukraine, sont des exemples d'événements d'origine humaine.

<sup>2</sup> En 2020, le produit intérieur brut mondial a diminué de 3,3 % (contre une augmentation de 2,6 % en 2019), alors même que les grandes économies ont mis en œuvre des programmes

intérieur brut (PIB) a chuté de 8,8 % en 2020, avec un impact asymétrique de la pandémie sur les secteurs. La valeur ajoutée du secteur manufacturier a baissé de 9,3 %, à l'exception de l'industrie agro-alimentaire, qui a augmenté de 1,7 %. La baisse a atteint 13,3 % dans le secteur des services marchands, et les contractions les plus importantes ont été enregistrées dans l'industrie hôtelière (43,6 %) et les transports et l'entreposage (28 %). Sur le plan social, le taux de chômage est passé de 15,1 % en 2020 à 16,2 % au premier trimestre 2022 (14,1 % pour les hommes et 20,9 % pour les femmes). En ce qui concerne la pauvreté, la Banque mondiale a estimé que son taux avait augmenté, passant de 2,9 % de la population avant la crise de COVID-19 à 7,4 % en 2020<sup>3</sup>.

Outre les effets à court terme sur l'emploi et la production, des répercussions à long terme ont été observées sur la santé, l'éducation et l'investissement. En Tunisie, l'investissement total s'est contracté de 22,6 % en 2020<sup>4</sup>. En outre, la pandémie a eu un impact important sur les finances publiques, avec un déficit budgétaire atteignant 8,7 % du PIB en 2020<sup>5</sup> et, selon les prévisions, 7,9 % en 2022<sup>6</sup>. La situation des finances publiques, conjuguée à l'instabilité politique, a entraîné une détérioration des conditions de financement du pays, qui pèse sur la capacité de rebond de l'économie. La note de la dette souveraine de la Tunisie a été abaissée et le pays a conclu un accord de financement avec le Fonds monétaire international pour un montant de 1,9 milliard de dollars en octobre 2022<sup>7</sup>. Les difficultés de financement du pays ont été exacerbées par le resserrement des conditions de financement au niveau mondial, les principales banques centrales ayant relevé leurs taux pour lutter contre l'inflation. Par ailleurs, le ralentissement de l'économie mondiale, en particulier dans l'Union européenne, pèse également sur la reprise de la croissance en Tunisie. Plus de deux ans et demi après le début de la pandémie, les conséquences économiques

---

de soutien économique coûteux (par exemple, en 2020, les États-Unis d'Amérique ont consacré 11 % de leur PIB à ces programmes).

3 Kokas, Deeksha, et al, 'Impacts of COVID-19 on household welfare in Tunisia', Policy Research Working Paper, No. 9503 (Washington, Banque mondiale, 2021).

4 Banque centrale de Tunisie, Le Mot du Gouverneur : Rapport annuel 2021. Disponible à l'adresse suivante : [www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA\\_fr.pdf](http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA_fr.pdf).

5 Banque mondiale, Tunisie : Bulletin de conjoncture de l'économie tunisienne : Gérer la crise en temps d'incertitudes (Washington, 2022).

6 Tunisie, Ministère des finances, « Synthèse des résultats des finances publiques (budget de l'Etat) ». Disponible à l'adresse suivante : [www.finances.gov.tn/fr/les-indicateurs/synthese-des-resultats-des-finances-publiques-budget-de-letat](http://www.finances.gov.tn/fr/les-indicateurs/synthese-des-resultats-des-finances-publiques-budget-de-letat).

7 Au 1er décembre 2022, la Tunisie était notée CCC+ par Fitch Ratings, ce qui correspond à un risque de défaut très élevé.

sur le commerce mondial se font encore sentir à travers la perturbation des chaînes d'approvisionnement.

La deuxième crise est celle des changements climatiques, avec des températures qui augmentent au-delà des prévisions des climatologues<sup>8</sup>. Plusieurs régions du monde ont connu des coupures d'électricité, des pénuries d'eau et des incendies qui ont détruit des milliers d'hectares de forêts. Les conditions météorologiques extrêmes ont également eu un impact important sur les rendements des cultures agricoles<sup>9</sup>.

Les changements climatiques entraînent une augmentation de la fréquence et de l'ampleur des phénomènes extrêmes (sécheresses, inondations, etc.), ce qui a des conséquences importantes sur les systèmes alimentaires, les conditions d'habitat et la biosphère. En outre, le réchauffement climatique accroît les risques pour la santé. On estime que les changements climatiques ont exacerbé 58 % des 375 maladies infectieuses répertoriées dans le réseau mondial des maladies infectieuses et de l'épidémiologie (*Global Infectious Diseases and Epidemiology Network*)<sup>10</sup>. Selon les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les risques climatiques deviennent de plus en plus complexes et difficiles à gérer et touchent toutes les régions et tous les secteurs. Il existe donc un risque accru de crises en cascade à l'avenir, résultant d'une combinaison d'événements climatiques, sanitaires et anthropiques aux conséquences socio-économiques potentiellement désastreuses<sup>11</sup>. La Tunisie, comme tous les pays d'Afrique du Nord, est particulièrement vulnérable aux changements climatiques<sup>12</sup>.

---

8 Par exemple, l'Arctique, considéré comme un thermomètre climatique mondial, s'est réchauffé près de quatre fois plus vite que la moyenne mondiale au cours des 40 dernières années, et non deux fois plus vite, comme le prévoyaient les modèles.

9 En Afrique du Nord, on estime que la récolte de blé a été réduite de moitié au Maroc et de 20 % en Algérie en 2022.

10 McKenzie Prillaman, "Climate change is making hundreds of diseases much worse", *Nature*, 12 août 2022. En outre, l'empêchement de l'homme sur l'habitat naturel des animaux sauvages augmente considérablement la probabilité d'une pandémie.

11 Pour que le réchauffement de la planète soit limité à moins de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, les émissions de dioxyde de carbone doivent être réduites d'environ 25 % entre 2015 et 2030 dans la plupart des scénarios du GIEC et atteindre un niveau net de zéro d'ici 2050. Avec une augmentation de plus de 2°C, certaines régions du monde deviendraient inhabitables pour l'homme.

12 Voir, par exemple, E. Ali et autres, "Cross-chapter paper 4 : Mediterranean region" dans Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability - Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, H.-O. Pörtner et autres, eds. (Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, 2022).

L'impact de ces deux crises sur l'offre de biens et sur l'inflation (notamment des prix alimentaires) a été amplifié par la troisième crise, le conflit en Ukraine, dont les répercussions sont également géopolitiques.

Ces crises qui se chevauchent compromettent la capacité des économies, en particulier celles des pays en développement, à rebondir. Si la pandémie de COVID-19 avait fragilisé ces économies, en entraînant une dégradation importante des finances publiques, les conséquences économiques des températures extrêmes de 2022 et de la crise en Ukraine ont stoppé le rebond de l'activité économique<sup>13</sup>. Ainsi, en Tunisie, la croissance n'atteindra que 3,3 % en 2021, contre, par exemple, 5,4 % dans la zone euro.

La crise actuelle est donc le symptôme des changements profonds qui se sont produits à l'échelle mondiale et qui ont mis les pays en développement, dont la Tunisie, face à une grande incertitude quant aux conditions de leur développement économique et social. Dans ce contexte, chaque pays doit évaluer ses fragilités afin d'en tenir compte dans ses réflexions sur l'adaptation et la résilience face aux crises et chocs futurs.

Dans la présente note d'orientation, des recommandations sont formulées pour améliorer la résilience de l'économie tunisienne, sur la base notamment des résultats d'une enquête menée auprès d'un échantillon de 1 000 entreprises du pays en décembre 2020 et des travaux

de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) sur la fragilité des économies de la sous-région de l'Afrique du Nord.

## 2. Quelques enseignements tirés des effets de la pandémie sur les entreprises : le cas de la Tunisie

Comme indiqué plus haut, la CEA a mené, en décembre 2020, une enquête auprès de 1 000 entreprises afin d'évaluer les effets de la pandémie de COVID-19 sur leur activité et leurs opérations. Cette enquête a permis de dégager des informations utiles pour éclairer les politiques publiques visant à renforcer la résilience face à des crises similaires. Le premier enseignement est que la pandémie a affecté les entreprises de manière asymétrique, notamment en fonction du secteur et de la taille. Le tableau 1 montre l'évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi par secteur. Le chiffre d'affaires de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche a baissé de 9,5 %, celui du secteur manufacturier de 13,2 % et celui des services de 34,1 %.

L'enquête a révélé que l'activité des micro-entreprises et des petites entreprises était plus touchée que celle des grandes entreprises (voir tableau 2). Toutefois, dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, la baisse du chiffre d'affaires des entreprises exportatrices a été plus importante que celle des entreprises non exportatrices. Les restrictions sanitaires, et en particulier la fermeture des frontières, ont eu un impact significatif sur

**Tableau 1: Évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi entre 2019 et 2020 (en pourcentage)**

Secteur	Chiffre d'affaires	Emploi
Agriculture, sylviculture et pêche	-9.5	-2.7
Alimentation et boissons	+10.0	-
Textile, habillement, cuir et chaussures	-35.2	-12.9
Industries mécaniques et électriques	-32.0	-2.7
Industries pharmaceutiques et chimiques	+10.2	-
Bâtiment et génie civil	-54.3	-53.7
Commerce de gros et de détail	+0.1	-19.5
Hôtellerie et restauration	-56.4	-51.3
Transport et entreposage	-44.8	-
Technologies de l'information et de la communication	+1.0	-
Activités financières et d'assurance	+2.4	-3.7
Activités immobilières	-16.0	-18.8

13 Banque mondiale, "Sharp, long-lasting slowdown to hit developing countries hard", 10 janvier 2023.

les entreprises exportatrices. La situation est inverse dans les services, pour lesquels les entreprises exportatrices ont enregistré une baisse de 10,6 % de leur chiffre d'affaires

**Tableau 2: Évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi, en fonction de la taille de l'entreprise (en pourcentage)**

Taille de l'entreprise	Chiffre d'affaires	Emploi
Micro-	-28	-31.1
Petite	-21.5	-14.9
Moyenne	-19.5	-11.3
Grande	+2.9	-1

**Tableau 3: Évolution du chiffre d'affaires par secteur et selon que l'entreprise est exportatrice ou non (en pourcentage)**

	Agriculture	Industrie	Services
Entreprises non exportatrices	-5.8	-9.9	-35.3
Entreprises exportatrices	-15.3	-16.5	-10.6

**Tableau 4: Difficultés financières perçues en fonction de la taille (Pourcentage des entreprises)**

	Micro-	Petite	Moyenne	Grande	Total
Aucune contrainte	5,6	3,8	3,5	8,8	4,2
Contraintes en 2019 et 2020	86,0	75,6	70,2	55,9	75,4
Contraintes en 2020 seulement	8,4	20,4	25,9	32,4	20,0

**Tableau 5: Contraintes commerciales perçues en 2019 et 2020 (Pourcentage des entreprises)**

Contrainte	2019	2020
Accès au financement	75,9	95,5
Accès à la terre	1,0	6,8
Formalités liées à la création d'une entreprise	0,1	0,2
Corruption	22,2	4,7
Criminalité (vol, vandalisme)	41,6	28,5
Douanes et réglementation du commerce extérieur	5,7	25,1
Raccordement à l'électricité	2,4	1,0
Formation et qualifications du personnel à l'embauche	1,8	5,4
Législation du travail	67,6	67,5
Instabilité macro-économique	33,5	43,2
Instabilité politique	21,5	6,3
Concurrence déloyale du secteur informel	17,3	14,8

(voir tableau 3), contre 35,3 % pour les entreprises non exportatrices.

Le deuxième enseignement est que l'impact asymétrique selon le secteur et la taille peut s'expliquer par la nature de la crise et les contraintes auxquelles les entreprises ont été confrontées<sup>14</sup>. Parmi les trois pays d'Afrique du Nord dans lesquels l'enquête de la CEA a été menée (Algérie, Maroc et Tunisie), c'est en Tunisie que l'impact des contraintes sur l'accès au financement de l'activité des entreprises a été le plus important. Le tableau 4 présente le pourcentage d'entreprises faisant état de contraintes financières en 2019 et 2020. Il montre que la grande majorité des entreprises ont déclaré avoir été confrontées à des contraintes en 2020. Le tableau 5 présente la perception des contraintes financières en fonction de la taille de l'entreprise. Les répondants des micro-entreprises ont indiqué qu'ils percevaient leurs entreprises comme ayant subi davantage de contraintes que les autres entreprises, 86 % d'entre eux indiquant que ces contraintes financières concernaient à la fois 2019 et 2020.

<sup>14</sup> Il s'agit des contraintes d'exploitation dues aux restrictions sanitaires, mais aussi d'autres contraintes révélées par l'enquête. Outre l'accès au financement, les problèmes concernent le droit du travail (cité par 67,5 % des personnes interrogées), l'instabilité macroéconomique (43,2 %), la criminalité (28,5 %), les réglementations douanières et du commerce extérieur (25,1 %) et la concurrence déloyale du secteur informel (14,1 %).

Le tableau en annexe montre que le financement a eu un impact statistiquement significatif sur la baisse du chiffre d'affaires en 2020. En moyenne, la différence de variation du chiffre d'affaires entre les entreprises soumises à des contraintes financières et les autres était de 10 %.

Le troisième enseignement est lié au rôle joué par les technologies numériques. Au plus fort de la pandémie, les technologies numériques ont permis de faire face aux restrictions imposées par les autorités. Dans le monde entier, le commerce en ligne s'est considérablement développé, tout comme le télétravail, bien qu'à des degrés différents selon le niveau de numérisation des économies. Dans le cas de la Tunisie, l'importance de la numérisation semble être reconnue dans un grand nombre de secteurs. Le tableau 6 montre que les activités financières ainsi que les assurances (100 %), le textile (100 %), les industries mécaniques et électriques (97 %) et l'industrie alimentaire (94 %) sont les secteurs dans lesquels la plupart des entreprises sont d'avis que la COVID-19 contribuera très

largement à accroître l'importance des technologies de l'information et de la communication.

Ces résultats sont corroborés par les réponses à une autre question de l'enquête, dans laquelle il était demandé aux répondants de préciser les secteurs dans lesquels l'investissement public devrait être davantage concentré. Les technologies de l'information et de la communication ont reçu le plus grand nombre de réponses, puisqu'elles ont été citées par 67 % des personnes interrogées (voir tableau 7). La santé arrive en deuxième position, avec 20 % des réponses. Cela reflète les deux préoccupations majeures des entreprises au plus fort de la crise : la santé et la poursuite de leur activité malgré les restrictions sanitaires.

Les leçons tirées de la pandémie de COVID-19, couplées aux effets des deux autres crises qui ont secoué le monde en 2022, sont utiles pour identifier les réformes à mener pour accroître la résilience de l'économie tunisienne face aux chocs futurs.

**Tableau 6: Réponse à la question : « Quelles incidences la pandémie de COVID-19 pourrait-elle avoir sur l'accroissement de l'importance des technologies numériques pour votre entreprise ? (par secteur et en pourcentage des entreprises)**

Secteur	Taille de l'entreprise			
	Micro-	Petite	Moyenne	Grande
Agriculture, sylviculture et pêche	90,2	-	3,9	5,9
Alimentation et boissons	3,9	12,0	12,0	72,1
Textile, habillement, cuir et chaussures	-	-	2,6	97,4
Industries mécaniques et électriques	1,4	1,4	2,1	95,0
Industries pharmaceutiques et chimiques	12,0	16,0	6,0	66,0
Bâtiment et génie civil	94,6	1,4	-	4,1
Commerce de gros et de détail	22,2	9,9	7,4	60,5
Hôtellerie et restauration	43,2	3,7	-	53,1
Transport et entreposage	100,0	-	-	-
Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	100,0
Activités financières et d'assurance	-	-	-	100,0

**Tableau 7: Domaines prioritaires en matière de dépenses publiques (Pourcentage de répondants citant le domaine)**

Domaine	(en pourcentage)
Transport et logistique	2
Énergie	7
Environnement	2
Éducation	2
Santé	20
Technologies de l'information et de la communication	67

### 3. Renforcer la résilience de l'économie: recommandations de politique publique

La crise de COVID-19 a touché tous les secteurs de l'économie, mais plus particulièrement le secteur des services, notamment l'hôtellerie et la restauration. A l'instar de nombreux pays, la Tunisie a mis en œuvre des mesures telles que le rééchelonnement des arriérés d'impôts et la suspension temporaire de certaines pénalités dans le but de soutenir les entreprises. Le pays a également ciblé certains secteurs particulièrement touchés par la pandémie, tels que le tourisme, en subventionnant les taux d'intérêt sur les crédits d'investissement<sup>15</sup>.

On peut s'attendre dans le futur à des chocs de nature et d'ampleur différentes, susceptibles d'affecter de manière disproportionnée un secteur plutôt qu'un autre. L'avenir étant plein d'incertitudes, il est difficile de prévoir tous les types de chocs et de leur attribuer des probabilités d'occurrence afin d'identifier et de hiérarchiser les politiques publiques à mettre en œuvre pour y faire face. Dans le cas des changements climatiques, par exemple, le débat se concentre sur les défis résultant d'un réchauffement de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, alors qu'il existe d'autres scénarios, avec des risques d'événements en cascade, dont les conséquences seraient encore plus dramatiques à l'échelle humaine<sup>16</sup>.

Il est nécessaire de mieux comprendre les risques majeurs auxquels la Tunisie pourrait être confrontée et de repenser le développement des secteurs pour renforcer la résilience de l'économie face à ces risques. La résilience est définie ici comme la capacité à se préparer aux chocs et aux crises et à les surmonter.

#### Renforcer la capacité du système financier à mieux répondre aux besoins des entreprises

La résilience des entreprises dépend de leur capacité à financer leurs activités. L'enquête de la CEA a montré que l'accès au financement était la principale contrainte perçue par les personnes interrogées, en particulier en 2020, et

<sup>15</sup> La loi de finances 2021 prévoit des mesures supplémentaires pour soutenir les entreprises et les secteurs les plus touchés par la pandémie, dont le tourisme. Ces mesures comprennent une extension du système de garantie de l'État jusqu'à la fin de 2021, des exonérations du paiement de l'impôt sur le revenu pour 2021 et un soutien aux personnes temporairement sans emploi en raison de la COVID-19.

<sup>16</sup> Voir, par exemple, Luke Kemp et autres, "Climate endgame : exploring catastrophic climate change scenarios", Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America, vol. 119, n° 34 (août 2022).

que les petites entreprises étaient financièrement plus vulnérables à la crise de COVID-19.

Dans de nombreux pays industrialisés, l'intervention des pouvoirs publics pour maintenir la trésorerie des entreprises a été cruciale pour la survie de celles-ci. Toutefois, l'efficacité de ces politiques dépend du niveau de développement du système financier. Plus il est développé, plus il est à même de répondre aux problèmes de financement des entreprises, dans toute leur diversité. Là encore, la Tunisie est l'un des pays les plus performants d'Afrique du Nord, mais des progrès importants restent à faire<sup>17</sup>.

De nombreux facteurs contribuent aux contraintes de financement auxquelles sont confrontées les entreprises en Tunisie, notamment :

- Les caractéristiques défavorables des micro-, petites et moyennes entreprises, telles que leur manque de transparence, l'absence d'historique de crédit accessible, les limites floues entre les finances de l'entreprise et celles du propriétaire, et les coûts administratifs ;
- Les pratiques des banques à l'égard du secteur des micro-, petites et moyennes entreprises, telles que des exigences de garanties élevées ; la faiblesse des infrastructures financières, notamment des droits des créanciers et des infrastructures de garanties ; la nature du secteur bancaire, avec une concurrence limitée et une forte concentration des actifs dans quelques banques ; et le sous-développement des marchés d'actions et des sources de financement non classiques<sup>18</sup>.

Faciliter l'accès au financement peut devenir essentiel pour atténuer les effets des niveaux élevés d'incertitude. Pour s'adapter aux nouvelles conditions du marché, les entreprises doivent avoir la capacité d'investir et d'innover. Les politiques publiques visant à faciliter l'accès des entreprises – en particulier les petites et moyennes entreprises – au financement sont nombreuses et diverses. On peut notamment citer :

- Le renforcement des capacités en matière d'éducation financière pour le secteur privé ;

<sup>17</sup> CEA, L'Afrique du Nord et les défis de l'ère COVID-19 (Addis-Abeba, 2021).

<sup>18</sup> En 2019, 90 % des actifs bancaires étaient concentrés dans les trois premières banques du pays.

- b. Le renforcement de la capacité du secteur bancaire à mieux répondre aux besoins de financement et aux spécificités des micro-, petites et moyennes entreprises ;
- c. La réforme de l'infrastructure financière pour la renforcer, promouvoir la concurrence dans le secteur financier et favoriser le développement de la finance numérique.

## Renforcer le développement des technologies numériques

La crise de COVID-19 a démontré l'importance des technologies numériques dans la gestion des crises sanitaires et dans l'adaptation de la société, dans toutes ses dimensions, aux contraintes qu'elles posent. Les technologies numériques peuvent également être utiles pour l'adaptation aux changements climatiques, par exemple pour la collecte et l'analyse d'un grand nombre d'informations en temps réel en vue d'une utilisation optimale des ressources (eau, énergie, etc.) et de l'entretien des infrastructures<sup>19, 20</sup>

Bien que la Tunisie figure parmi les pays les plus avancés d'Afrique du Nord en matière de numérisation, il reste beaucoup à faire pour ancrer plus profondément ces nouvelles technologies dans l'économie et la société et pour en faire un vecteur de développement<sup>21</sup>. Par rapport à d'autres économies émergentes, des améliorations s'imposent en ce qui concerne la préparation aux réseaux et le développement d'Internet, qui nécessitent un investissement public plus important au sein de l'infrastructure numérique<sup>22</sup>.

Une autre dimension importante est celle des compétences numériques, dont le développement est essentiel pour tirer parti des opportunités économiques offertes par les technologies numériques. L'adoption de ces technologies améliorerait les compétences des travailleurs, y compris ceux qui ont un faible niveau d'éducation, ce qui stimulerait la productivité dans tous les secteurs et la création d'emplois. Cependant, en Tunisie, il existe une

fracture numérique d'une part au sein de la population, dans la mesure où les technologies numériques profitent aux travailleurs les plus qualifiés, et d'autre part entre les régions. Par ailleurs, beaucoup reste à faire pour améliorer l'utilisation des technologies numériques dans l'économie tunisienne, car elles semblent moins contribuer à la productivité que dans d'autres pays. Une accélération de la diffusion et une adoption plus efficace des technologies numériques s'avèrent essentielles pour la Tunisie.

Les actions suivantes pourraient être entreprises pour diffuser les technologies numériques :

- a. Améliorer la formation aux nouvelles technologies numériques, y compris pour les enfants et les élèves, avec un programme qui met davantage l'accent sur les compétences numériques, ainsi que pour les jeunes en décrochage scolaire et pour la formation continue des travailleurs ;
- b. Transformer le système éducatif, car la diffusion des compétences numériques est liée à la transformation plus générale du système de formation et parce que le caractère asymétrique du choc de la COVID-19, en termes aussi bien d'ampleur que de durée des impacts, nécessite une réallocation des facteurs de production, notamment de la main d'œuvre, entre les activités, rendant indispensable la construction d'un système de formation qui permette : i) la reconversion rapide des travailleurs pour qu'ils acquièrent des compétences numériques, ii) la reconversion rapide des travailleurs pour qu'ils acquièrent d'autres nouvelles compétences nécessaires pour opérer dans l'économie numérique, et iii) la fourniture à la société dans son ensemble des nouvelles compétences dont elle aura besoin dans le cadre d'une transition vers une économie plus résiliente face aux changements climatiques.

## Renforcer la capacité de l'État à mieux gérer les situations de défaillance du marché et la gouvernance publique.

Le marché peut rapidement se montrer défaillant face à des événements extrêmes, tels qu'une pandémie ou un choc climatique majeur. Dans une telle situation, l'intervention de l'État est cruciale, ce qui pose la question de ses capacités<sup>23</sup>. Afin de renforcer la capacité d'action de l'État, plusieurs axes de réforme peuvent être envisagés :

19 Dans l'agriculture, par exemple, pour l'irrigation ou pour évaluer les besoins des plantes ou l'état du sol.

20 Par exemple, les vagues de chaleur intenses mettent à mal les infrastructures routières.

21 CEA, L'Afrique du Nord et les défis de l'ère COVID-19 (Addis-Abeba, 2021).

22 L'état de préparation aux réseaux mesure la propension des pays à exploiter les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication.

23 La capacité de l'État peut être définie comme l'aptitude de l'État à mettre en œuvre des politiques publiques pour atteindre des objectifs donnés. Elle affecte notamment la qualité de la gouvernance de l'État et sa capacité à lever des ressources.

- a. Considérer l'État comme le maillon central d'un réseau composé de différents acteurs (entreprises, associations de la société civile, centres de recherche, etc.) impliqués dans le financement et la production de services publics et dans la gestion des crises ;
- b. Promouvoir un réseau de solidarité<sup>24</sup> qui s'affranchit temporairement des mécanismes de marché purs, ce qui peut être utile, par exemple, pour fixer les prix<sup>25</sup>, éviter les ruptures de liens entre les clients et les fournisseurs, entre les entreprises et les banques ou les investisseurs, et entre les entreprises et les travailleurs ;
- c. Promouvoir la création d'une base d'entreprises résilientes qui produisent des biens et des services de base pour la population, avec des plans d'urgence qui permettent à l'État d'intervenir afin d'identifier et de renforcer les liens dans le système de fabrication, ce qui peut accroître la résilience du système dans son ensemble ;
- d. Développer les compétences et renforcer les moyens d'identification et de gestion des risques pour assurer leur prise en compte dans les politiques publiques, ce qui nécessitera un effort important de formation des décideurs publics à tous les niveaux et l'adoption d'un système de gouvernance permettant d'intégrer les risques climatiques et sanitaires dans les politiques publiques de manière systémique (car ces risques ont un impact sur tous les domaines de l'action publique) ;
- e. Renforcer l'efficacité des dépenses publiques, car l'État a un rôle central dans les situations de crise, ce qui signifie que sa capacité d'action dépend aussi de l'état des finances publiques.

Selon le Fonds monétaire international, la dette publique a atteint 79,9 % du PIB à la fin de 2021<sup>26</sup>. Face à cette

<sup>24</sup> La mise en réseau, avec la participation plus active des différents acteurs, devrait permettre de renforcer les capacités de la société dans son ensemble, notamment par la construction d'un système d'information permettant à l'État de mieux cibler ses actions et déterminer leur portée appropriée, de coordonner les actions des différents acteurs et de mieux orienter leurs efforts de production et d'innovation. Ces actions devraient permettre à l'État de mieux évaluer la capacité de réponse de l'économie.

<sup>25</sup> Par exemple, pour certains biens, l'État pourrait intervenir pour fixer les prix afin de permettre l'accès au bien à un niveau raisonnable pour éviter la spéculation.

<sup>26</sup> General government gross debt (% of GDP), IMF DataMapper. Disponible à l'adresse [www.imf.org/external/datamapper/GGXWDG\\_NGDP@WEO/TUN?zoom=TUN&highlight=TUN](http://www.imf.org/external/datamapper/GGXWDG_NGDP@WEO/TUN?zoom=TUN&highlight=TUN).

situation et aux efforts budgétaires que l'État devra consentir pour transformer l'économie, il est nécessaire de contenir le déficit public et d'accroître l'efficacité des dépenses. En effet, le déficit budgétaire a été réduit en 2021, grâce notamment à une augmentation des ressources, mais la masse salariale, les subventions aux carburants et le service de la dette pèsent lourdement sur l'équilibre des finances publiques. Du côté des dépenses, la Tunisie, comme tous les pays d'Afrique du Nord, souffre d'inefficacités institutionnelles qui se traduisent par des dépenses publiques inefficaces<sup>27</sup>. Certes, les crises actuelles, qui touchent le monde entier, ne créent pas un contexte favorable, mais le pays doit trouver le moyen de maîtriser ses finances publiques en recherchant une plus grande efficacité des dépenses publiques et en orientant les investissements publics de manière à créer les bases et les conditions d'un développement durable. Les réformes (dans le sens indiqué ci-dessus) doivent être entreprises en parallèle pour permettre au pays de planifier l'avenir.

## Repenser le développement sectoriel : exemples des secteurs de l'hôtellerie-restauration et de la construction

Au niveau sectoriel, on peut élaborer les politiques en y intégrant un objectif de résilience. Pour illustrer cela, deux exemples peuvent être considérés, à savoir ceux des secteurs de l'hôtellerie-restauration et de la construction<sup>28</sup>.

Le secteur de l'hôtellerie-restauration n'est pas à l'abri des effets d'une nouvelle pandémie. De plus, le tourisme de masse, avec ses conséquences sur l'environnement et les ressources naturelles (comme l'eau), n'est pas compatible avec le développement durable en Tunisie. Il est donc important de repenser ce secteur, notamment pour le rendre plus résilient face à un nouveau défi sanitaire ou climatique, et pour limiter son impact environnemental<sup>29</sup>.

Le secteur de la construction a été fortement touché par la pandémie, arrivant en troisième position en termes de baisse de la valeur ajoutée (derrière le secteur de l'hôtellerie-restauration et celui du textile). C'est aussi un secteur qui peut être un puissant moteur dans le cadre d'une politique de relance économique. Cependant,

Consulté le 4 mai 2023. À la fin de 2021, la dette extérieure représentait 62,8 % de la dette publique totale.

<sup>27</sup> CEA, L'Afrique du Nord et les défis de l'ère COVID-19 (Addis-Abeba, 2021).

<sup>28</sup> En 2019, le secteur de l'hôtellerie-restauration représentait 9,4 % de l'emploi total et 14,2 % du PIB.

<sup>29</sup> Il est probable qu'à long terme, avec l'augmentation des températures, la sécheresse devienne un véritable obstacle au tourisme en Tunisie. L'écotourisme est donc l'un des moyens par lesquels le secteur peut être plus en phase avec le développement durable.



toute politique visant à relancer ce secteur doit prendre en compte les conséquences de la COVID-19 et des changements climatiques.

Dans le secteur de la construction, le Gouvernement tunisien devrait :

Élaborer des politiques visant à renforcer la résilience des infrastructures publiques et à adapter les logements et autres bâtiments, notamment pour améliorer l'efficacité énergétique, afin de faire face aux changements climatiques et aux événements extrêmes qu'ils provoquent déjà ;

Lancer un ambitieux programme d'adaptation des infrastructures qui s'appuie davantage sur des partenariats

public-privé, un soutien et des incitations aux entreprises et aux ménages pour la construction de nouveaux logements économes en énergie et la rénovation des logements existants, et un soutien à l'innovation, entre autres choses.

### **Insérer la Tunisie dans un « espace de solidarité »**

Enfin, un pays ne peut pas, seul, faire face à tous les types de chocs susceptibles de se produire, comme l'a clairement montré la crise de COVID-19. Il convient d'envisager la résilience à un niveau plus collectif, en renforçant les liens avec ceux qui disposent de ressources et d'infrastructures de production suffisamment complémentaires pour créer une sorte d'assurance contre les chocs.

## Annexe Variation du chiffre d'affaires des entreprises en Tunisie entre 2019 et 2020

	Variation du chiffre d'affaires					
	1)		2)		3)	
Contrainte financière	-0,11c	(0,02)	-0,10c	(0,02)	-0,10c	(0,02)
Arrêt temporaire des activités en 2020	-0,20c	(0,02)	-0,21c	(0,02)	-0,19b	(0,02)
Fonctionnement normal à la fin de 2020	0,31c	(0,02)	0,29c	(0,02)	0,30c	(0,02)
Part des exportations en 2019	-0,5a	(0,03)	-0,06b	(0,03)	-0,08c	(0,03)
Perspectives de changement d'activité	-0,10c	(0,02)	-0,09b	(0,02)	-0,09c	(0,02)
Capital détenu par l'État	0,04	(0,03)	0,04	(0,03)	0,04	(0,03)
Capital détenu par l'étranger	-0,00	(0,03)	0,02	(0,03)	0,02	(0,03)
Corruption			0,02	(0,04)	0,02	(0,04)
Criminalité			0,02	(0,02)	0,02	(0,02)
Douanes et réglementation du commerce extérieur			0,07c	(0,02)	0,06c	(0,02)
Législation du travail			0,01	(0,01)	-0,02	(0,01)
Instabilité politique			-0,12c	(0,03)	-0,10c	(0,03)
Instabilité macro-économique			0,05c	(0,02)	0,05c	(0,02)
Concurrence déloyale du secteur informel			0,07c	(0,02)	0,07c	(0,02)
Âge de l'entreprise					0,00	0,00
Taille de l'entreprise					0,02b	(0,01)
Genre					-0,02	(0,03)
Université					0,05c	(0,02)
Société anonyme					0,03	(0,02)
Société à responsabilité limitée					0,07c	(0,02)
Répondant : Directeur financier					0,01b	(0,02)
Répondant : la direction					-0,03	(0,02)
Constante	-0,13c	(0,02)	0,17c	(0,04)	-0,29c	(0,06)
Observations	997		997		989	
Pseudo R2	0,6614		0,6873		0,7022	

**Source** : Calculs de la CEA à partir des données de l'enquête de la CEA.

**Note** : Les colonnes 1), 2) et 3) contiennent les résultats d'une régression par les moindres carrés ordinaires, avec les erreurs standard groupées indiquées entre parenthèses.

**a**  $p < 0,05$ .

**b**  $p < 0,01$ .

**c**  $p < 0,001$ .